

INTRODUCTION



Cette affiche a été placardée sur les murs de Londres à la fin de juillet 1940. Elle reprend les termes de « l'appel du 18 juin » lancé par le général de Gaulle, appelant les Français au combat.

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle, sous-secrétaire d'État dans le gouvernement qui avait démissionné deux jours plus tôt, parla pour la première fois, à la radio de Londres. Condamnant la demande d'armistice que Pétain venait d'adresser à l'Allemagne et à l'Italie, il appelait les Français à poursuivre la guerre par tous les moyens disponibles et partout dans le monde. Ce jour-là est née ce qu'on allait appeler : La France Libre.

Les armées françaises venaient de subir de terribles défaites, et la France déjà envahie par l'armée allemande. Au fond de ce désastre, on pouvait se demander s'il était encore possible de continuer la lutte. Certains étaient partisans de cesser le combat et de se résigner aux conditions imposées par l'ennemi. Dès ce moment, la France Libre représenta un autre choix : refuser de capituler, poursuivre la guerre sans relâche et partout, faire en sorte que la France, finalement, compte parmi les vainqueurs.

Quel était, en effet, l'ennemi à combattre ? Depuis l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler en 1933, appliquant ce que son livre *Mein Kampf* avait annoncé et violant les traités, l'Allemagne s'est lancée dans une politique expansionniste. Par la menace, par la force elle annexe l'Autriche en 1938 puis le territoire des Sudètes et le reste de la Tchécoslovaquie, avant de s'attaquer à la Pologne, envahissant ce pays le 1^{er} septembre 1939. Cela provoque l'entrée en guerre de la France, et de l'Angleterre, liées par traité à la Pologne.

La Pologne vaincue, la formidable machine de guerre créée par Hitler se retourne contre la France et grâce à une utilisation massive de ses chars, de ses blindés

et de son aviation, en quelques semaines, les armées alliées sont submergées et irrémédiablement vaincues.

Si la France est occupée, l'Angleterre, île séparée du continent par la Manche, dispose d'une flotte puissante pouvant s'opposer à un débarquement sur son territoire. L'Angleterre refuse la paix séparée proposée par Hitler. La guerre va donc se poursuivre.

Pour la France, suivant le général de Gaulle, d'impératives raisons le justifiaient « l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie ».

- L'honneur d'abord. La France et l'Angleterre s'étaient engagées à combattre ensemble jusqu'à la victoire et aucun gouvernement français ne pouvait renier la parole donnée.

- Le bon sens. La défaite de la France n'était pas définitive. Les flottes britannique et française dominaient les mers. La Grande-Bretagne pouvait donc résister aux tentatives d'invasion allemande. Les ressources des Empires coloniaux français et britanniques étaient intactes. Les États-Unis, avec leur formidable potentiel industriel, s'étaient engagés à aider les Alliés qui continueraient de combattre l'Allemagne.

- L'intérêt supérieur de la patrie. Pour défendre sa liberté, ses intérêts, son avenir, la France devait se trouver, à la fin de la guerre, dans le camp des vainqueurs et, par conséquent, prendre part à tous les combats, jusqu'à la victoire.

La France Libre a donc été la France en guerre, et incarnait la France elle-même et même si les Alliés tardèrent à la reconnaître, elle a voulu constituer le seul gouvernement libre et légitime de la France. Ce fut d'abord le Comité national de la France Libre – puis de la France Combattante pour marquer qu'il représentait aussi la Résistance intérieure – et plus tard, le Comité français de libération nationale (CFLN) formé avec les autorités issues du débarquement allié en Afrique du Nord, et enfin le Gouvernement provisoire de la république française (GPRF).

Les moyens d'action de la France Libre furent d'abord limités. L'ennemi occupant toutes les côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique, il était très difficile pour les Français de gagner l'Angleterre. Parmi ceux qui appartenaient à des unités françaises qui s'y trouvaient, le plus grand nombre, hélas, préféra regagner le territoire français avec la Croix Rouge Internationale. Par contre les ralliements de territoires à la France Libre se succédèrent dès l'été 1940 : ceux du Tchad d'abord grâce à la volonté du gouverneur Éboué, suivi des îles françaises de l'Océan Pacifique, de la Nouvelle-Calédonie, des Comptoirs